

Communiqué de presse

Berne, le 15 octobre 2026

La réduction de la dérive et du ruissellement doit se refléter dans les dispositions légales

L'application précise des produits phytosanitaires réduit fortement la quantité de produits utilisés ainsi que le ruissellement et la dérive. C'est ce qui ressort d'un projet réalisé sur plusieurs années. L'Union maraîchère suisse (UMS) demande que cela soit pris en compte dans les dispositions légales concernant la production maraîchère.

Un projet pilote portant sur un « robot de désherbage » a été lancé il y a huit ans. Il s'agissait d'un appareil tiré par un tracteur qui binait entre les cultures et qui traitait ensuite la plante de manière précise avec un produit phytosanitaire. Le groupe de projet espérait pouvoir réduire la quantité des produits utilisés de 40 à 70% de la sorte, et les premiers résultats étaient très impressionnants. Pour qu'un tel système s'impose dans la pratique, la rentabilité doit néanmoins être assurée, ce qui n'était pas le cas dans la première phase du projet. Le traitement par hectare durait en effet trop longtemps. Le binage a donc été supprimé pour la deuxième phase du projet, et l'accent a été mis sur l'application ciblée de produits phytosanitaires appelée spot spraying. Après trois phases, le projet a pu être terminé avec succès, et les résultats des innombrables essais pratiques sont disponibles. Une réduction de 80 à 85 % de la quantité de produits phytosanitaires a pu être obtenue dans les cultures de céleri et de persil. Le traitement précis se répercute sur les apports possibles dans la nature. Étant donné que le spot spraying permet de limiter la quantité de bouillie phytosanitaire qui tombe sur le sol, le risque de ruissellement est nettement moins élevé. Cette technique a aussi permis de réduire la dérive de plus de 99 % par rapport aux valeurs de référence pour l'application conventionnelle (barre de pulvérisation). La faible hauteur de buses et le blindage des unités d'application ont notamment contribué à ce résultat impressionnant. Les résultats détaillés des essais pratiques, les modélisations et les mesures de dérive seront probablement publiés dans un article scientifique d'Agroscope en octobre.

Les résultats montrent que le spot spraying dans les cultures en rangées ne permet pas seulement d'économiser des produits phytosanitaires, mais aussi de réduire les apports dans l'environnement. L'Union maraîchère suisse demande que la réduction significative du risque de ruissellement et de dérive soit pris en compte par les autorités responsables. Les améliorations obtenues doivent se refléter dans les dispositions relatives aux distances et à l'application ainsi que dans les évaluations en lien avec la protection des eaux. Les dispositions légales doivent être adaptées là où le risque est manifestement réduit.



Contact média : Union maraîchère suisse (UMS), Markus Waber, directeur adjoint, chef du secteur Communication, marketing et formation professionnelle, tél. 031 385 36 23, courriel markus.waber@gemuese.ch

Partenaires du projet

- Union maraîchère suisse (co-initiatrice du projet et mandant interne)
- Centrale suisse de la culture maraîchère et des cultures spéciales (co-initiatrice du projet et direction du projet)
- Forum Recherches Légumes (co-initiateur du projet)
- Wyssa Gemüsebau, Galmiz
- Möri Kartoffel- und Gemüsebautechnik
- Ecorobotix SA, Yverdon-les-Bains
- Agroscope, Wädenswil
- Inforama Seeland, Anet
- Institut agricole de Grangeneuve
- Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL)

L'**Union maraîchère suisse (UMS)** est l'organisation professionnelle des maraîchers suisses. Fondée en 1932 et comptant près de 2000 membres, elle défend les intérêts de tous les producteurs de légumes frais, de légumes de garde et de légumes de transformation, indépendamment du mode de production. L'UMS s'engage fortement dans les domaines du marché, de la politique, de la formation professionnelle, de la culture, de la communication et du marketing afin de renforcer la position des légumes suisses.

www.gemuese.ch • www.legume.ch • www.verdura.ch